



## **Avis de présentation d'un projet de loi d'intérêt privé**

Prenez avis que la Ville de Longueuil s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec en vue de présenter un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet la modification de la Charte de la Ville de Longueuil (RLRQ, c. C-11.3) afin d'instituer l'Office de participation publique de Longueuil.

Ce projet de loi prévoit notamment les dispositions relatives à l'institution de l'Office de participation publique de Longueuil et à son mode de fonctionnement. Il prévoit également que les fonctions de l'Office de participation publique de Longueuil seront notamment de proposer des règles visant à encadrer la consultation publique faite par une instance de la ville, de tenir une consultation publique sur des projets de règlements et de tenir toute activité de participation publique sur tout projet ou sujet d'intérêt pour la Ville.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur le projet de loi doit en informer la directrice de la législation de l'Assemblée nationale par courrier au 1050, rue des Parlementaires, bureau 5.49, Québec (Québec), G1A 1A3, ou par courriel au [af.juridiques@assnat.qc.ca](mailto:af.juridiques@assnat.qc.ca).

Longueuil, le 30 mars 2022

Me Sophie Deslauriers, MBA  
Greffière de la Ville